

Intitulé du diplôme

Master 2 Droit de l'entreprise et des affaires 2026-2027

Composante(s) concernée(s)

DSEG

Nombre de redoublements autorisés pour l'année visée : 0

N° Semestre						Session 1				Session 2			Paramétrage APOGEE						
N° Semestre	Code	Nature Élément	Nom complet	Crédits	Coef.	Modalité de contrôle	Nature de(s) l'épreuve (s)	Nombre d'épreuves	Durée	Nature de l'épreuve	Nombre d'épreuves	Durée	Barème	Conservation	Durée de conservation	Note mini de conservation	Capitalisation	Report	Note minimale de report
9		SE	SEMESTRE 9																
		UE	UE 921 Techniques contractuelles*	7	7	CC											oui		
		EC	Techniques contractuelles			CC	un écrit (coef. 2) + un écrit ou un travail de groupe (coef.1)	2	écrit de 3 heures				note /20	oui	1 an	12			
		UE	UE 922 Techniques sociales*	7	7												oui		
		EC	Techniques sociales			CC	Travail de groupe (coef. 1) + un écrit (coef. 1)	2	écrit de 2 heures				note /20	oui	1 an	12			
		UE	UE 923 Techniques sociétaires*	7	7	CC											oui		
		EC	Techniques sociétaires			CC	deux écrits (coef.25 et coef.70) + un oral (coef. 5)	3	écrit de 3 h - oral de 15 min				note /20	oui	1 an	12			
		UE	UE 924 Techniques fiscales*	7	7	CC											oui		
		EC	Techniques fiscales			CC	1 QCM (coef. 1)+ 1 oral (coef. 2)+ 1 écrit (coef. 2)	3	qcm d'1 h écrit de 3h oral de 15 min				note /20	oui	1 an	12			
		UE	UE 925 Anglais des affaires et du droit des affaires*	2	2	CC											oui		
		EC	Anglais des affaires et du droit des affaires			CC	un écrit (coef. 1) + un oral (coef. 1)	2	écrit (30 min) et oral 30 min.				note /20	oui	1 an	12			
10		SE	SEMESTRE 10																
		UE	UE 1026 Restructuration*	20	20	CT											oui		
		EC	Restructuration des entreprises			CT	Grand oral transdisciplinaire		préparation 1h30 durée 30 min.	un oral		préparation 1h30 durée 30 min	note /20	oui	1 an	12			
		UE	UE 1027 Anglais des affaires et du droit des affaires*	5	5	CC											oui		
		EC	Anglais des affaires et du droit des affaires			CC	un écrit (coef. 1) un oral (coef. 1)	2	écrit 30 min oral 30 min				note /20	oui	1 an	12			
		UE	UE 1028 Mémoire ou stage	5	5	CT							note /20	oui	1 an	12			
		CHOI	Mémoire ou Stage																
		STG	Stage																
		MEM	Mémoire																
Bloc(s) caractéristique(s) - si prévus et utilisés																			

Bloc compétences caractéristiques Semestre 2**UE 1026 Restructuration**

Le semestre est validé lorsque l'étudiant obtient au moins 10/20 pour la moyenne des unités du semestre ET lorsqu'il obtient au moins 10/20 à l'UE 1026 du bloc de compétence caractéristique.

A défaut, les 30 ECTS du semestre ne sont pas attribués.

Seules les UE ayant atteint 10/20 sont capitalisées.

L'année est validée lorsque l'étudiant obtient au moins 10/20 pour la moyenne compensée des semestres ET lorsqu'il obtient au moins 10/20 en moyenne dans chacun des blocs de compétence caractéristiques de chacun des semestres.

* L'assiduité est obligatoire: toute absence injustifiée dans un délai de huit jours pourra entraîner une baisse de la note donnée dans la matière concernée.

Dispositions particulières

La compensation est annuelle.

BONUS ANNUEL SUSCEPTIBLES D'ETRE ACCORDES AUX ETUDIANTS**B2 E**

L'attribution d'un bonus de points égal ou inférieur à 5% des points nécessaires à la validation de l'année pour motif « d'engagement étudiant » est possible, sur décision du jury, conformément aux dispositions du relevé d'avis joint validé par les conseils de l'établissement, Le bonus ne peut être ajouté qu'à une moyenne annuelle égale ou supérieure à 10.

bloc devant être validé pour permettre la validation du semestre et de l'année